

NEUVAINÉ D'AVRIL 2017



Jean-Marie: frère des élèves

Introduction

La plus grande partie de la correspondance de Jean-Marie de la Mennais concerne des sujets pratiques : la fondation et la conduite des écoles, la participation financière de l'État pour les œuvres éducatives et la formation des enseignants, les problèmes administratifs et les diverses autorisations... Ce genre d'écrits, qui à première vue n'a rien de spirituel, met en évidence, au contraire, l'apostolat passionné de notre Père, sa foi dans l'œuvre d'évangélisation par l'école chrétienne, lieu central pour permettre aux enfants et aux jeunes de rencontrer Jésus. L'objectif était religieux et apostolique, et aucun obstacle ne pouvait empêcher de réaliser ces œuvres que Jean-Marie avait eu l'inspiration de fonder et de développer.

Dans tous ces écrits de lutte et de passion, de raisonnement juridique ou de simple bon sens, il avait essayé toutes les possibilités que donnait la loi pour permettre de développer les écoles instituées dans le but de faire connaître et aimer Jésus et son Évangile.

Mardi 18 avril 2017

Les écoles sont faites pour les enfants et les jeunes. Pour Jean-Marie, toute l'organisation scolaire devait être pratique et orientée vers le bien des élèves et de leurs familles.

Enfin quand j'ai établi des pensionnats, ç'a été non seulement avec l'autorisation, mais encore à la prière de l'université, qui a reconnu combien de pareils établissements étaient utiles: il y a des campagnes, par exemple, où il serait impossible sans cela d'avoir des écoles, parce que les enfants seraient dans l'impossibilité absolue, à cause des distances, de retourner dîner chez eux ; dans les villes, sous d'autres rapports, il est encore plus nécessaire de retenir les enfants toute la journée, et c'est aussi ce que nous demandent un grand nombre de familles.

Lettre 1450 – Au Recteur de l'Académie de Rennes, 10 février 1831.

**Jean-Marie, aide-nous à rechercher,
dans toutes nos organisations scolaires et éducatives,
le véritable bien des jeunes.**

Mercredi 19 avril 2017

Le système d'enseignement devait être très souple, orienté vers la croissance totale et harmonieuse des élèves, en fonction des diverses circonstances.

Enfin, notre système d'enseignement a le mérite de n'être point absolu, en ce sens que nous pouvons donner tous les genres de leçons et sous toutes les formes, individuelle, simultanée et mutuelle suivant les besoins des localités.

Nous avons donc égard à l'âge et aux besoins de chacun des élèves : on les retarde ou on les avance plus ou moins, suivant les circonstances et les désirs de leurs parents.

Mémoire sur l'enseignement primaire, 22 mars 1830 (CG II, p. 501)

**Donne-nous, Seigneur, de porter dans notre cœur
ceux de nos élèves qui sont dans le besoin,
de les reconnaître et de répondre au mieux
à leurs besoins.**

Jeudi 20 avril 2017

Tel était le cœur de Jean-Marie: se sentir le 'père' de tous les enfants de ses écoles et n'en abandonner jamais aucun.

En finissant, j'observerai qu'il me semble impossible, dans l'état des choses de substituer une nouvelle école primaire à la nôtre, au 1er septembre prochain : mais, soyez sans inquiétude à cet égard, Monsieur le Maire, je n'abandonnerai point les petites enfants dont la Providence m'a fait, en quelque sorte, le père.

Lettre 1776 - Au maire de Ploërmel, 10 juillet 1831

**Aide-nous, Seigneur, à avoir un cœur de père
dans nos contacts avec nos élèves.**

Vendredi 21 avril 2017

Jean-Marie cherchait tous les moyens pour financer ses œuvres scolaires. Mais, si cela était nécessaire, il n'hésitait pas à ouvrir des écoles gratuites, comptant sur la Providence, et sûr que l'école était voulue par Dieu pour évangéliser les enfants et les jeunes.

J'ai donc l'honneur de vous remettre l'engagement que je prends de soutenir pendant cinq années à mes frais l'école primaire gratuite d'Hillion

Au préfet des Côtes du Nord, 5 novembre 1831

**Seigneur, donne-nous d'avoir le même courage
et la même foi dans la Providence
que notre Père Jean-Marie**

Samedi 22 avril 2017

Pour obtenir la fondation d'une école Jean-Marie n'avait pas peur d'avoir à lutter (= à se battre). Il prenait tous les moyens, tout en respectant la loi, pour défendre les droits des enfants, en particulier des plus pauvres.

Que M. le Maire d'Hillion choisisse l'instituteur qui sera salarié par la commune, rien de mieux ; mais qu'il ne prétende pas s'opposer à ce que nous instruisions gratuitement les enfants qui nous seront confiés par leurs parents, puisque la législation actuelle nous en donne le droit, et puisque la loi proposée aux chambres nous est encore plus favorable.

Lettre 1504 – au Recteur de l'Académie, 15 novembre 1831

**Seigneur, donne-nous le courage et l'ardeur
que Jean-Marie avait pour l'œuvre de Dieu
que sont nos écoles chrétiennes**

Dimanche 23 avril 2017

L'option préférentielle pour les pauvres n'était pas seulement un slogan pour Jean-Marie, mais une passion qui lui tenait à cœur.

L'établissement prenait ainsi de la consistance, et loin de diminuer, s'accroissait chaque jour, trois cent trente, ou trois cent quarante enfants, dont deux cents pauvres au moins, y reçoivent une éducation excellente, sous tous les rapports, j'ose le dire, et toutes les familles s'applaudissaient de leurs progrès.

Mémoire sur la suspension des écoles des FIC à Vitry, 2 septembre 1832, CG II, p. 577

**Seigneur, donne-nous un cœur passionné
pour les pauvres, à l'exemple de Jean-Marie.**

Lundi 24 avril 2017

L'objectif de Jean-Marie était de fonder des écoles où les enfants et les jeunes pourraient recevoir une éducation

entièrement et intégralement chrétienne, même si les oppositions ne manquaient pas.

Il est clair maintenant que toutes les accusations de détail rappelées ci-dessus, n'étaient que des prétextes, et qu'au fond, l'unique cause de tant de tracasseries, que je m'abstiens de qualifier, c'est que ces messieurs voudraient que le peuple reçût une éducation moins religieuse.

Mémoire sur la suspension des écoles des FIC à Vitré, 2 septembre 1832, CG II, p. 577

**Seigneur, aide-nous à faire de nos écoles des lieux
et des communautés éducatifs chrétiens,
comme le rêvait Jean-Marie.**

Mardi 25 avril 2017

Pour réaliser une école suivant le projet de Jean-Marie il fallait des apôtres selon son cœur. Voici ce que pouvait être une école aux premiers temps de la Congrégation.

Depuis près de cinq ans une école tenue par les frères de l'Instruction Chrétienne était établie dans votre ville qui, auparavant avait été si peu favorisée sous ce rapport ; là nos enfants recevaient une instruction solide ; ils étaient surveillés presque tout le jour avec une religieuse sollicitude, et dirigés avec la douceur, la bonté, la patience et le zèle qui caractérisent ces estimables instituteurs. Les enfants des pauvres en si grand nombre à Vitré étaient l'objet des mêmes soins que les enfants des riches.

Lettre 1581 – Pétition au Ministre, octobre 1832 ; CG II, p. 589

**Seigneur, à nous qui sommes
les disciples de Jean-Marie,
donne-nous de rendre chaque jour nos écoles
plus conformes à ce que tu attends.**

Mercredi 26 avril 2017

Parole de Dieu (Mt 5, 18-19)

Car je vous le dis, en vérité : avant que ne passent le ciel et la terre, pas un i, pas un point sur l'i, ne passera de la Loi, que tout ne soit réalisé. Celui donc qui violera l'un de ces moindres préceptes, et enseignera aux autres à faire de même, sera tenu pour le moindre dans le Royaume des Cieux ; au contraire, celui qui les exécutera et les enseignera, celui-là sera tenu pour grand le Royaume des Cieux.

Parole de l'Église

Les instituts de frères dont la mission est associée à la promotion sociale et à l'exercice des droits humains dans les différents champs de marginalisation, de la fragilité humaine ou du développement de la personne, offrent le signe prophétique d'un Règne qui recherche le salut intégral de tout être humain. Leur insertion dans ces tâches et ces lieux doit être communautaire de préférence. Ils apportent ainsi le témoignage d'une communauté fraternelle dont la cohésion se fonde sur Celui qui les a appelés et envoyés. Même quand, à cause de l'âge ou d'autres circonstances, les frères ne peuvent s'impliquer dans des tâches professionnelles, la présence de la communauté consacrée dans ce contexte est un signe qui indique le chemin et pointe vers un horizon révélateur de sens.

Identité et mission du Religieux-Frère dans l'Église, n° 31

Parole de Jean-Marie de la Mennais

Le cœur de Jean-Marie vibrait pour Jésus et pour les enfants. Il avait tant de rêves et de projets. Il n'a pas réussi à les réaliser tous. C'est à nous de continuer son œuvre.

J'ai fondé en Bretagne un grand nombre d'écoles primaires, dans lesquelles déjà près de 180 mille enfants ont appris à lire et à écrire et le calcul : maintenant je m'occupe de former un établissement dans lequel je recueillerais un certain nombre d'enfants vagabonds, ou abandonnés de leurs parents, ou repris de justice, pour de légères fautes ; mon dessein est de leur donner un état, afin qu'en rentrant dans la société, ils puissent vivre du produit de leur travail.

Lettre 1599 au Ministre du Commerce et des travaux publics; nov. 1832

Seigneur, aide-nous à continuer avec enthousiasme et réalisme l'œuvre commencée par notre Père Jean-Marie

- Choisir un chant adapté pour chaque jour
- Nous te prions pour les malades, les personnes en difficulté, et aux intentions suivantes (on peut les dire à voix haute)

Prière pour la béatification de Jean-Marie de la Mennais

Dieu notre Père, tu as donné à Jean-Marie de la Mennais,
un cœur généreux et un zèle inébranlable
pour faire connaître et aimer ton Fils Jésus et son Évangile.

Accorde-nous de suivre son exemple.

Donne-nous de bâtir des communautés unies et fraternelles.

Aide-nous à proposer ton Évangile
aux enfants et aux jeunes de ce temps.

Pour la gloire de ton Nom,
fais que la sainteté de Jean-Marie de la Mennais
soit reconnue et proclamée par l'Église.

Et daigne nous accorder, par son intercession,
la guérison des personnes recommandées.

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.



**Seigneur Jésus, glorifie ton serviteur,
le Vénérable Jean-Marie de la Mennais.**